

C'est au gouvernement seul qu'il appartient de peser ces considérations et nous ne cherchons nullement à nous dérober à cette responsabilité. Le gouvernement a conclu qu'il n'y aurait aucun avantage en ce moment à formuler des protestations diplomatiques ou à prendre même des mesures plus vigoureuses pour intervenir dans cette tragique situation.

Permettez-moi d'ajouter qu'au cours des deux derniers jours, le premier ministre a annoncé au Parlement d'Afrique du Sud qu'il se proposait d'assister à la conférence des premiers ministres à Londres, au mois de mai. En 1957, le premier ministre d'alors n'a pas pu y assister. Comme le premier ministre actuel y assistera, la Chambre comprendra, j'en suis sûr, que cela permettra de faire connaître comme il convient les sentiments des divers pays membres du Commonwealth.

L'hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, après ce que vient de dire le premier ministre, puis-je lui demander ce qu'il pense d'une nouvelle, parue dans les journaux. On y prétend qu'il a déclaré à la délégation de la Fédération nationale des étudiants des universités canadiennes, qui lui a rendu visite mercredi dernier, que s'il ne veut pas adopter une attitude trop ferme sur les tragiques événements de l'Afrique du Sud, c'est parce qu'il veut pouvoir jouer le rôle de médiateur à la conférence des premiers ministres qui doit avoir lieu à Londres prochainement...

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je ne veux pas commenter un article de journal, mais je n'irais pas aussi loin que cet article, selon l'interprétation qu'en donne le chef de l'opposition.

L'hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, vu ce qu'a déclaré le premier ministre, s'il est maintenant disposé à rectifier la déclaration qu'il a faite à la Chambre le 16 février, comme en fait foi la page 1199 du hansard de cette date:

Aujourd'hui, il serait extrêmement difficile de trouver deux pays entre lesquels le Canada pourrait jouer le rôle de trait d'union.

M. l'Orateur: Le chef de l'opposition comprendra, j'en suis sûr, qu'il ne contribue guère, en ce moment, aux délibérations de la Chambre, vu qu'il s'agit d'une question qui prête à discussion.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question au premier ministre, vu la réponse qu'il vient de donner au chef de l'opposition à propos du problème de l'*apartheid* en Afrique du Sud. Le premier ministre serait-il disposé maintenant à rectifier la déclaration

qu'il a faite à la Chambre, en réponse à une question qui lui a été posée plus tôt au cours de la session, et selon laquelle il n'entamerait aucune discussion là-dessus à la conférence des premiers ministres?

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, l'honorable député n'ignore pas que ce qui se passe à la conférence des premiers ministres est secret. Je suis heureux de remarquer le très vif intérêt que manifeste l'honorable député à l'égard de l'*apartheid*, car il me semble me rappeler qu'à certaines occasions, lorsqu'il était l'un des représentants aux Nations Unies, à New York, et que la question sud-africaine était mise aux voix, au nom du Canada il décidait de n'adopter aucune attitude et de s'abstenir de voter à ce sujet.

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, permettez-moi de remercier le premier ministre de son récit historique et de lui demander s'il se propose d'entamer une discussion sur cette importante question à la conférence des premiers ministres?

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je m'attendais à ce que cette question me soit posée et, par conséquent, afin que l'historique de cette question soit exact, je rappellerais à l'honorable député que s'il veut bien examiner la réponse donnée par l'ancien premier ministre, le très honorable Louis St-Laurent, le 22 juin 1956, à propos des conférences des premiers ministres, ils trouvera une réponse complète à sa question.

TRANSPORT

L'ÎLE WALPOLE—INSUFFISANCE DE VIVRES ET DE CARBURANTS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Transports? A-t-il lu, dans le *Globe and Mail* de ce matin, que les approvisionnements de vivres et de combustible commencent à se faire rares dans l'île Walpole, dans la rivière Ste-Claire, et que les habitants de l'île cherchent à obtenir qu'un canot de la garde côtière américaine se fraye un chemin à travers le chenal bloqué par les glaces? Le ministre nous dira-t-il ce qui arrive au ministère des Transports, dont les services sont ordinairement si efficaces?

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je dirai que les services ordinairement efficaces du ministère des Transports n'ont rien perdu de leur efficacité. Je n'ai reçu aucune plainte à ce propos. Comme toujours, quand nous recevons des plaintes ou des demandes de service, nous accédons à ces demandes aussi